

DECHARGE ANNUELLE DE SORTIE POUR LES ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES TRANSPORTES

A rendre avec le dossier d'inscription

e sou	ussigné(e)	
	onsable légal de l'élèvesse desse de	
aren	mplissant ce document, vous pouvez, si vous le souhaitez donner l'autorisation à un outs de ramener votre enfant à l'issue de la fin de ses cours. Cette autorisation ne décharge pannes désigné(es) de venir signer au collège le registre des sorties.	
	NOMS / PRENOMS DES PERSONNES AUTORISEES A PRENDRE EN CHARGE MON ENFANT (Il ne pourra partir qu'avec les personnes désignées ci-dessous)	
	>	
	>	
	>	
	es noms pourront être rajoutés au cours de l'année, mais ils devront être obligatoirement si auprès de la Conseillère Principale d'Education.	ignalés pa
ait à_	Signature des responsables légaux :	

RAPPEL: AUCUNE SORTIE N'EST AUTORISEE AVANT LA FIN DU DERNIER COURS DE LA JOURNEE